

LA CONCURRENCE

Les sociétés mexicaines dominent le marché des produits et des services à faible technologie mais les produits plus sophistiqués sont presque tous importés.

Les fournisseurs canadiens de produits de sécurité et de protection font face à la concurrence de sociétés mexicaines et étrangères. En règle générale, les fabricants mexicains sont bien implantés dans les secteurs à faible technologie du marché. Ils sont très concurrentiels pour des produits comme les extincteurs, les serrures et les vêtements protecteurs de base comme les chaussures, les gants et les casques. Plus le produit est sophistiqué et plus il est probable qu'il sera importé. On peut toutefois mentionner une exception notable qui est celle des vestes antiballes qui sont produites et distribuées par *Mantenimiento y Comercialización Industrial (Macoisa)*.

Les distributeurs mexicains sont très présents dans ce secteur, en particulier quand il s'agit de produits importés. Certains d'entre eux offrent des services de conseils. Cela leur permet de bien comprendre les besoins des clients pour de nouveaux produits. Ils exercent en particulier une influence sur les décisions d'achat quand il s'agit de détecteurs de fumée et de systèmes d'arrosage automatique, ou de dispositifs d'alarme et de sécurité pour la maison.

Les sociétés professionnelles de conseils en sécurité et en protection sont relativement nouvelles venues sur le marché et sont le plus souvent étrangères. Les grands acheteurs commerciaux et industriels se sont montrés intéressés à passer des contrats avec des spécialistes du conseil ayant une expérience internationale. Les conseillers étrangers les plus connus sont International Security & Defense Systems Ltd., d'Israël. Cette société a vendu des services de protection aux raffineries et à d'autres installations de *Petróleos Mexicanos (Pemex)*; elle offre également des programmes de formation pour la protection des cadres supérieurs.

Il y a également des organismes gouvernementaux qui fournissent des services de conseils. Le *Sistema Nacional de Protección Civil*, Système national de protection civile, offre des services de conseils aux particuliers qui construisent leur maison ainsi qu'aux entreprises de construction sur la protection contre les incendies et les tremblements de terre. Les entrepreneurs généraux sont tenus de respecter les codes du bâtiment des villes et de respecter les lignes directrices fédérales sur la distribution du gaz liquide. Les services d'incendie ne viennent en aide qu'aux bâtiments fédéraux ou aux édifices privés équipés de réseaux d'alarmes d'incendie qui sont directement reliés à leur service.

Le *Secretaría del Trabajo y Previsión Social (STPS)*, Secrétariat au travail et au bien-être social, fournit des services de conseil en santé et en sécurité. Il fixe les normes minimales de sécurité et met en place des comités de surveillance par l'intermédiaire de la *Dirección General de Seguridad e Higiene en el Trabajo*, Division de la sécurité et de l'hygiène du *STPS*. Chaque entreprise est tenue de respecter les normes minimales et de déclarer sa conformité auprès de la *Dirección General de Seguridad e Higiene en el Trabajo*, mais il n'y a pas d'entreprise de conseils importante qui pourrait les aider à le faire.